SYNDICAT DES TRAVAILLEUSES ET DES TRAVAILLEURS DES POSTES
SECTION LOCALE DE MONTRÉAL

FIN DE NOS CONVENTIONS COLLECTIVES : NOUS VOUS SUGGÉRONS DE FAIRE DES ÉCONOMIES!

La convention collective de l'unité urbaine est échue depuis le 31 janvier 2024 alors que celle de l'unité FFRS a pris fin le 31 décembre 2023.

Bien que nos deux conventions collectives soient échues, elles demeurent en vigueur. Par conséquent, nous conservons nos droits, nos salaires, ainsi que nos avantages sociaux, jusqu'à ce que le Syndicat ait le droit de faire la grève ou que l'employeur puisse décréter un lock-out.

À ce jour, il est difficile de prédire l'issue de la présente ronde de négociations. Toutefois, il est crucial de se préparer à toutes éventualités, telles qu'un lock-out ou une grève.

Nous vous recommandons de mettre de l'argent de côté pour faire face à ces éventualités et garantir le respect de vos obligations financières pendant cette période incertaine.

Restez aux aguets!

Afin de ne rien manquer des développements en lien avec les négociations en cours, nous vous recommandons de consulter régulièrement nos pages Web!

STTP
SECTION LOCALE
DE MONTRÉAL

STTP
PALIER NATIONAL

PAGE FACEBOOK
SECTION LOCALE
DE MONTRÉAL

Syndicalement,

Renaud Viel
Président
STTP - Section locale de Montréal
RV/go sepb-574

Montréal, le 1er février 2024 / **049**